

Expéditeur :

DEMANDE DE GARANTIE POUR UN PLACEMENT EXTRACANTONAL

Mesdames, Messieurs,

En vertu des articles 41 et ss. de l'ordonnance sur l'action sociale du 30 avril 2002 concernant le placement d'enfants et d'adultes dans des institutions sises hors du Canton RSJU (850.111), nous demandons la garantie du Service de l'action sociale pour le placement de :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ORIGINE :

DOMICILE LEGAL ET
ADRESSE EXACTE :

REPRESENTANT LEGAL :

(Si adresse différente)

DANS L'INSTITUTION
SUIVANTE :

DATE PRÉVUE POUR LE
DÉBUT DU PLACEMENT :

DUREE ENVISAGÉE :

PRIX DE PENSION EN CHF
(PAR JOUR) :

MODALITÉS FINANCIÈRES :

(montants en CHF)

a) participation de l'AI :

b) participation de la caisse-maladie :

c) participation des parents :

d) autres participations :

(Sur demande, le Service de l'action sociale fournira toutes les indications voulues)

Les raisons du placement sont explicitées dans la seconde page :

OUI

NON

Date :

Signature du requérant :

RAISONS DU PLACEMENT :

DECISION DU SERVICE DE L'ACTION SOCIALE :

Après examen de la demande et des renseignements fournis, le placement

- N'EST PAS AUTORISE**
- EST AUTORISE AUX CONDITIONS HABITUELLES**
- EST AUTORISE AUX CONDITIONS SUIVANTES :**

Les recours éventuels contre cette décision sont à adresser dans les 30 jours au Département de l'intérieur.

Delémont, le _____

Service de l'action sociale